



Quatrième décision relative à l'admission en bloc de documents à titre de pièces

1. La présente décision a pour objet l'admission en bloc de documents supplémentaires à titre de pièces.
2. Dans ma *Décision relative à l'admission en bloc de documents à titre de pièces* datée du 14 avril 2024, j'ai expliqué le processus d'admission en bloc par lequel des pièces sont ajoutées en preuve.
3. Le 19 juin 2024, j'ai distribué une liste d'admission en bloc aux Parties. Aucune Partie n'a soulevé d'objection quant à l'admission en preuve des documents y étant énumérés.
4. Les documents en question sont pour la plupart des traductions de documents d'une langue officielle à l'autre qui n'existaient pas encore au moment des audiences tenues par la Commission.
5. J'estime qu'il serait opportun de considérer les documents énumérés comme des pièces.
6. J'ordonne que les documents énumérés dans l'Annexe soient admis en preuve à titre de pièces.

Signé

Commissaire Marie-Josée Hogue

28 juin 2024



Annexe

CAN014446	EOT0000005.FR	WIT0000039.001.FR
CAN.SUM.000001.FR	KCH0000053_TR_FR	WIT0000037.001.FR
CAN.SUM.000002.FR	KCH0000063_TR_FR	WIT0000005_AF.FR
CAN.SUM.000003.FR	KCH0000065_TR_FR	WIT0000008_AF.FR
CAN.SUM.000004.FR	KCH0000070_FR	WIT0000015_AF.FR
CAN.SUM.000005.FR	KCH0000071_FR	WIT0000019_AF.FR
CAN.SUM.000006.FR	KCH0000072_FR	WIT0000035.001.FR
CAN.SUM.000007.FR	KCH0000073_FR	WIT0000035.002.FR
CAN.SUM.000008.FR	WIT0000070.001.FR	WIT0000035.003.FR
CAN.SUM.000009.FR	WIT0000061.001.FR	WIT0000036.001.FR
CAN.SUM.000010.FR	WIT0000057.001.FR	WIT0000036.002.FR
CAN.SUM.000011.FR	WIT0000051.001.FR	WIT0000013_AF.FR
CAN.SUM.000012.FR	WIT0000049.001.FR	JKW0000068_TR_FR
CAN.SUM.000013.FR	WIT0000047.001.FR	JKW0000085_TR
CAN.SUM.000014.FR	WIT0000039.002.FR	